



## ATHLETIC CLUB DE BOULOGNE-BILLANCOURT

10 rue de Liot - 92100 Boulogne - Billancourt  
Tél: 01 41 10 25 30 – Fax: 01 41 10 85 59  
web: [www.acbb.asso.fr](http://www.acbb.asso.fr) mél: [club@acbb.asso.fr](mailto:club@acbb.asso.fr)

Boulogne, le 17 novembre 2015

### **Une sérieuse menace sur notre base nautique**

La Société du Grand Paris, qui va construire les nouvelles lignes de métro de banlieue à banlieue, a prévu de débiter le creusement du tunnel de la ligne 15 Sud (de Pont de Sèvres à Noisy-Champs) à partir de l'île de Monsieur à Sèvres.

A l'origine, en 2012, les réunions de concertation nous avaient laissé un peu interloqués. On nous disait « le tunnelier sera installé sur le seul parking VIP, derrière la base nautique », « le fonctionnement de la base et des clubs ne sera pas altéré ».

Deux éléments paraissent néanmoins peu clairs : l'emprise du chantier se cantonnerait-elle vraiment au petit parking VIP, alors que, au-delà de l'orifice du tunnel, il faut de la place pour stocker des engins, des baraques de chantier, ménager des cheminements ? Et puis, comment convoier les déblais extraits en sous-sol par le tunnelier vers la barge située le long de la berge, sans recourir à une noria de camions, avec les perturbations qu'elles impliqueraient pour l'accès à la base ?

A l'automne 2013, le projet de la SGP a été soumis, comme c'est la règle, à enquête publique. Le dossier fourni ne mentionnait que l'installation sur le parking VIP, quoique ... avec un certain flou dans les plans. Néanmoins, ce point est très important, la SGP est désormais liée, elle ne peut procéder à des saisies de bâtiments ou mettre obstacle au fonctionnement d'un équipement public alors que la Déclaration d'Utilité Publique prise sur la base de l'enquête publique ne le prévoit pas.

Et pourtant ... nous venons d'apprendre que la SGP voudrait changer ses plans, démolir le hangar des canoës-kayaks, et ... fermer la base pour deux à trois ans.

Il semble que ce nouveau projet vienne de l'opposition de la RATP à ce que la SGP évacue ses déblais du tunnel vers la barge, via un souterrain passant sous la ligne de tramway T2. Pourquoi cette opposition ? Il y a partout dans le monde des percements de souterrain sous des voies ferrées existantes, et l'on sait comment faire pour ne pas compromettre la stabilité des ouvrages existants. Pourquoi serait-ce impossible à Sèvres ?

En tout cas, la SGP semble vouloir changer l'implantation du chantier, de manière à pouvoir évacuer directement les déblais vers la barge, par camions peut-on supposer, sans franchir la ligne de tramway.

La menace est à court terme : le début des travaux de la ligne 15 Sud est en effet programmé courant 2016. Laisser faire, ce serait renoncer à nos activités dans les mois qui viennent, et pour longtemps. Car, au-delà des 2 ou 3 ans évoqués pour une fermeture de la base, n'oublions pas que le tunnelier est appelé à creuser la ligne 15 Ouest (Pont de Sèvres – Carrefour Pleyel) à partir de 2020.

La menace est à court terme ... si nous laissons faire. La SGP n'a pas la base juridique pour passer en force, elle se mettrait dans l'illégalité.

Il appartient donc au syndicat mixte de l'Île de Monsieur, propriétaire de la base nautique, aux élus du conseil départemental 92 actionnaire majoritaire du syndicat mixte, aux élus des communes concernées, la ville de Boulogne Billancourt qui abrite le siège de l'ACBB, la ville de Sèvres directement concernée, de marquer une opposition forte, et de renvoyer la SGP négocier avec la RATP une solution acceptable.

Et il nous appartient à nous, adhérents des sections Aviron et canoé/Kayak, qui aimons notre sport, de nous mobiliser pour bien faire entendre le message.

Nous n'avons rien contre l'installation d'une nouvelle ligne de métro, dont on voit bien les services qu'elle rendra aux franciliens. Mais nous sommes convaincus qu'il existe des solutions techniques permettant de creuser le tunnel sans mettre en péril une base nautique et détruire des bâtiments, financés par des budgets publics, qui lors de leur livraison ont reçu de nombreux prix pour leur qualité architecturale et environnementale, ainsi que pour la qualité de leur insertion dans le site classé de l'Île Monsieur.

Vous remerciant de votre attention,

Bien cordialement.

François BANTON  
Président de l'ACBB Aviron  
Président CD Aviron 92



Siège : 10 rue Liot  
92100 BOULOGNE  
Tél. : 01 46 29 01 48 - Fax : 01 46 29 01 49  
Mail : info@acbbaviron.fr

